



Changement de paradigme : le progrès sociétal défini par l'augmentation du bien-être

Une nouvelle étude menée par Kelsey J. O'Connor du STATEC Research, affirme que le progrès sociétal peut être mesuré à l'aide du bien-être. Cela diffère de la pratique actuelle, car la plupart des gouvernements utilisent des mesures basées sur le revenu national, c'est-à-dire le PIB, comme baromètre de la réussite.

L'étude énonce que le bien-être est supérieur aux autres mesures du progrès, de la réussite ou du développement. Les Nations unies ont d'ailleurs déclaré que l'objectif du développement était le bien-être, et un groupe de 25 chercheurs en sciences sociales, dont six lauréats du prix Nobel, chargés d'évaluer les performances économiques et le progrès social, ont recommandé de passer de la mesure de la production économique à la mesure du bien-être des personnes.

Selon M. O'Connor, le bien-être subjectif, basé sur l'évaluation par les individus de leur vie dans son ensemble, est ainsi supérieur.

En évaluant leur vie, les individus évaluent implicitement tout ce qui est important pour eux, et pas seulement leur situation économique. En fin de compte, le bien-être subjectif est la mesure la plus représentative, non paternaliste et globale de la qualité de vie dont nous disposons.

Les gouvernements du monde entier reconnaissent de plus en plus l'importance du bien-être subjectif. Tous les pays de l'Union européenne collectent officiellement des données sur le bien-être subjectif de manière harmonisée. Près de 20 pays ont élaboré leur propre cadre de bien-être, souvent sur la base d'une consultation publique et de nombreux indicateurs, dont le bien-être subjectif. Le Luxembourg ne fait pas exception. Le projet PIBien-être, dont le [dernier rapport](#) est sorti le 20.03 dernier, suit ainsi 63 indicateurs dans 11 domaines de la vie.

Avantages et inconvénients liés à l'utilisation du bien-être subjectif pour mesurer le progrès

M. O'Connor examine en outre dans son étude, plusieurs avantages et inconvénients liés à l'utilisation du bien-être subjectif pour mesurer le progrès. Le bien-être subjectif est une mesure fiable et valide du bien-être, qui est étayée par des preuves, par exemple de fortes corrélations avec les données de l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf). Toutefois, un débat académique est toujours en cours sur la manière et le moment d'utiliser le bien-être subjectif. Le bien-être subjectif représente le bien-être actuel et non futur, et le score moyen national ne tient pas compte de la manière dont il est réparti dans la société. Au lieu d'augmenter le bien-être moyen, la société pourrait ainsi donner la priorité à l'amélioration du bien-être de ceux qui souffrent. Le bien-être subjectif n'est pas nécessairement le seul indicateur de progrès, mais il est le plus important.

L'article aborde également brièvement : l'histoire récente de la mesure du bien-être ; ce qui rend les gens plus heureux en théorie ; la différence entre les mesures subjectives et "objectives" du bien-être ; leurs limites ; ce dont nous avons besoin pour améliorer les mesures du progrès, et des exemples de mise en œuvre d'indicateurs de bien-être par les pouvoirs publics.

L'article plaide enfin en faveur d'un changement de paradigme dans la manière dont nous mesurons et pensons le progrès sociétal. Le fait de mettre l'accent sur le bien-être subjectif plutôt que sur la croissance économique peut conduire à un plus grand bien-être aujourd'hui et à un monde plus durable d'un point de vue social et environnemental.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ **+352 247-88455** | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par Kelsey O'Connor sous la direction de Chiara Peroni.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

